

“ Pôle Conseil à l'Exploitation Familiale

Le Pôle Conseil à l'Exploitation Familiale (CEF) est un **outil au service d'acteurs du Conseil à l'Exploitation Familiale** : agriculteurs, organisations de producteurs, opérateurs, ONG, bailleurs de fonds, chercheurs y trouveront des informations utiles pour leurs activités.

Il présente des **concepts, enjeux, acteurs, actions et outils de travail** et se veut être un lieu d'**échanges et de débats** en la matière.

Il est mis en oeuvre par l'**Inter-réseaux**, l'**Afdi** (Agriculteurs français et développement international), et le Réseau développement durable (**RéDÉV**). Le **Cirad** et le **Cnearc** y sont également associés.

Vous pouvez vous inscrire à la liste de discussion (par e-mail) spécifique en remplissant [le formulaire en ligne](#)



Agenda

Présentation

Bulletin de veille

Contributions des membres du réseau

Grain de sel

- o Dernier numéro
- o Archives
- o Contributions et réactions

Groupes de travail

- o Appui aux organisations paysannes
- o Commercialisation des produits agricoles
- o Pôle Conseil à l'Exploitation Familiale

Publications

Zoom sur...

- o Archives

▾ Un pôle CEF : pourquoi faire ?

▾ 1- Conseil à l'exploitation familiale : c'est quoi ?

▾ 2- Quels débats, quels enjeux aujourd'hui ?

▾ 3- Quels acteurs impliqués sur les terrains ?

▾ 4- Quelles actions dans les pays ?

▾ 5- Quelles démarches ?

▾ 6- Quels outils ?

▾ 7- Ressources

Inter-réseaux Développement rural - webmaster@inter-reseaux.org

Vous êtes ici : Accueil > Groupes de travail > Pôle Conseil à l'Exploitation Familiale > 1- Conseil à l'exploitation familiale : c'est quoi ?

“ 1- Conseil à l'exploitation familiale : c'est quoi ?

Conseil aux exploitations familiales et Conseil de gestion

« Conseil aux exploitations familiales (CEF) » et « Conseil de gestion (CDG) » sont souvent employés indifféremment l'un pour l'autre. Cependant, le terme de conseil de gestion est souvent associé à une démarche essentiellement centrée sur la **comptabilité et la gestion** de l'exploitation agricole pour améliorer sa rentabilité économique à court terme. A la suite de l'important atelier qui s'est tenu en 2001 à Bohicon, il a été proposé une **terminologie plus large que celle de conseil de gestion : le conseil à l'exploitation familiale**. Ce terme rend mieux compte de la diversité des approches en matière de conseil agricole : **mieux gérer l'exploitation agricole mais aussi innover, former, échanger entre producteurs**. De plus, l'emploi du terme CEF correspond au choix proposé par les représentants des organisations de producteurs participant à l'atelier, à savoir préserver un type d'agriculture qui socialement répond mieux aux attentes des populations rurales africaines.

Une démarche globale où le paysan a une place centrale

Trop souvent, l'exploitation agricole a été « découpée » par les agents de développement rural : un jour une personne vient pour parler coton, le lendemain une autre discute lutte anti-érosive, une troisième s'intéresse au crédit... alors que l'agriculteur raisonne globalement son exploitation. C'est pourquoi le CEF s'inscrit dans une **démarche globale de compréhension du fonctionnement des exploitations agricoles ainsi que d'appui aux stratégies des familles** concernées. Dans cette démarche **l'agriculteur a une place centrale** puisque c'est lui qui gère l'exploitation et prend des décisions.

Une démarche de réflexion et d'action où la voix des savoirs n'est pas univoque

La démarche part des attentes et savoirs des agriculteurs, et favorise les échanges horizontaux, de paysan à paysan. Le technicien-conseiller quant à lui joue un rôle de facilitation et n'est pas détenteur unique du savoir donneur de leçon : son rôle sera de mettre plus de rationalité dans les décisions et notamment d'analyser et mesurer ce qui peut l'être, d'apporter des informations à l'agriculteur. Fondée sur le principe de la réflexion commune et d'action issue d'un apprentissage mutuel progressif, la relation entre l'agriculteur et le conseiller évolue vers des rapports plus équilibrés où la notion de savoirs est davantage partagée. Il n'y a pas de solution ni méthode toute faite pour tous les agriculteurs : chacun teste des solutions, corrige au fur et à mesure, améliore encore. **Le CEF est un révélateur de questions**, notamment techniques, qui peut enclencher des besoins de s'informer, d'essayer de nouvelles méthodes, donc de changer. Il ouvre une réflexion vers la compréhension et la maîtrise de l'environnement économique.

Une démarche d'aide à la décision

Le conseil de gestion au sens large peut être défini comme une « **méthode qui prend en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation et cherche en dialogue avec le paysan, un cheminement d'amélioration qui s'étend souvent sur plusieurs années** » (Paul Kleene, chercheur au Cirad). Il va « au-delà de la vulgarisation technique et aide les producteurs et leur famille à **acquérir des capacités de gestion technico-économique leur permettant de mieux définir**

En partenariat
avec



Un pôle CEF : pourquoi faire ?

1- Conseil à l'exploitation familiale : c'est quoi ?

2- Quels débats, quels enjeux aujourd'hui ?

3- Quels acteurs impliqués sur les terrains ?

4- Quelles actions dans les pays ?

5- Quelles démarches ?

6- Quels outils ?

7- Ressources

- Agenda
- Présentation
- Bulletin de veille
- Contributions des membres du réseau
- Grain de sel

- o Dernier numéro
- o Archives
- o Contributions et réactions

Groupes de travail

- o Appui aux organisations paysannes
- o Commercialisation des produits agricoles
- o Pôle Conseil à l'Exploitation Familiale

Publications

Zoom sur...

- o Archives

leurs stratégies et de mieux les mettre en œuvre au sein de leur exploitation agricole » (Valentin Beauval, note Inter-réseaux). Le CEF est ainsi une démarche d'aide à la décision qui permet aux agriculteurs de définir leurs besoins, préciser leurs objectifs pour l'exploitation et pour la famille, maîtriser leurs actions. C'est le support d'un processus d'apprentissage, dont la finalité est de développer les capacités et responsabilités décisionnelles des agriculteurs.

De l'individu au collectif

Le CEF comprend des temps en groupe et des visites individuelles du conseiller. Les échanges de groupe avec d'autres paysans autour de thèmes ou de problèmes à résoudre au sein des exploitations permettent l'enrichissement mutuel grâce aux expériences de chacun. Le CEF est souvent directement mis en œuvre par une organisation paysanne (OP) ou un prestataire en contrat avec cette OP, et est généralement un conseil partiellement payant. Il est en général **très apprécié par les agriculteurs** qui en bénéficient et a souvent un **effet d'entraînement** chez les autres villageois ou les adhérents de l'OP qui gère le CEF.

► **Pour aller plus loin**